

NOTE D'INFORMATION

Relève de votre compteur d'eau

Madame, Monsieur,

Une campagne de relève des compteurs d'eau va être réalisée dans votre commune dans les jours à venir.

Si votre compteur ne peut être relevé à distance, notre agent se présentera à votre domicile pour enregistrer votre consommation, affichée sur le compteur d'eau, et ainsi assurer la continuité du service public de l'eau.

Dans le contexte de lutte contre la propagation du Covid-19 et afin de limiter les risques de contamination tant pour les usagers que pour les agents, **nous nous engageons à mettre en œuvre les règles de sécurité sanitaire** définies par les autorités de santé publique. Nous vous demandons également de **vous impliquer en respectant quelques mesures simples** dont vous trouverez le détail joint à ce courrier.

Dans ce contexte, si vous préférez relever vous-même votre compteur, nous vous invitons à l'indiquer à notre agent lorsqu'il se présentera à vous.

Vous pouvez nous faire parvenir votre relevé par retour de la **carte préaffranchie**, via votre **espace client** www.sdea.fr ou encore **par courriel** à l'adresse accueil.clients@sdea.fr

Vous remerciant pour votre confiance, nos équipes se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le service Relation Usagers-clients

À savoir : En cas de doute sur l'identité de votre interlocuteur, demandez-lui de vous présenter sa carte professionnelle.

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Pour la relève de votre compteur ou la gestion de votre abonnement,

contactez le SDEA

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 17h30
au 03 88 19 29 99

CRÉEZ VOTRE ESPACE CLIENT SUR WWW.SDEA.FR



SIMPLE, PRATIQUE ET SÉCURISÉ !
Effectuez vos démarches en ligne, accédez à vos informations personnelles et échangez en direct avec le SDEA.

RÉSEAUX SOCIAUX

